



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue LakanaL 34090 MontpeLLier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

5 juin 2018

A l'attention à Madame la secrétaire générale

Madame,

Lors de notre audience du 11 avril, vous avez acté la possibilité de traiter de manière prioritaire les candidatures à des postes d'agent de bureau contractuel ou sur d'autres types de poste, des personnels de l'Education nationale qui voient leurs contrats aidés supprimés ou non renouvelés.

Nous voudrions de nouveau attirer votre attention sur ces personnels qui ont accumulé plusieurs années de service dans l'Education nationale et qui auraient dû bénéficier d'un plan de titularisation, notamment des personnels proches de l'âge de retraite qui auraient dû y parvenir grâce au renouvellement de leurs contrats. Tous ces personnels risquent de se retrouver dans des situations de précarité alarmante et privent l'Education nationale de l'expérience accumulée par des années de service.

Nous recevons également de nombreux appels des directeurs-trices d'écoles très inquiets des dysfonctionnements et de la surcharge de travail à venir. Ils savent que les services civiques ne répondront pas aux besoins, outre l'inanité de ces pseudos-contrats dont on peut prédire qu'ils vont entraîner surtout des problèmes de gestion. Nous rappelons d'ailleurs que légalement les services civiques ne peuvent suppléer à des besoins pérennes du service public.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse de l'Administration à cette situation plus que préoccupante.

Veuillez croire, Madame, plus que jamais à notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Mathilde Ribo Vidal, pour Sud Education 34